

15. Janvier 1782.

83

cob & des douze Patriarches, le testament de ce vieillard qui termine le livre de la Genese, prêchent hautement cette importante vérité. Dieu avoit ainsi consacré le pouvoir des peres, les avoit préposés pour être les lieutenans de sa providence & les ministres de son culte, avoit donné à leurs leçons force de loi. . . . Il ne s'étoit écoulé que quatre siècles depuis le déluge; il n'y avoit pas quatre-vingts ans que Noë étoit mort, Sem son fils vivoit encore, & déjà les Chaldéens commençoient à se plonger dans l'idolâtrie, lorsque Dieu choisit, parmi les descendans de ces Patriarches, celui qu'il destinoit à être la tige d'un nouveau peuple: ce fut Abraham, âgé poulors de soixante & quinze ans. *Sortez de votre patrie, lui dit le Seigneur, quittez votre famille, & venez dans le país que je vous montrerai; je serai naître de vous un peuple nombreux, je vous comblerai de bienfaits, & toutes les nations de la terre seront bénies en vous „*

Après nous avoir montré les premiers raions de la révélation dans les oracles divers adressés aux Patriarches, M^r. Bergier nous conduit à la législation de Moyse, qui tient nécessairement à l'état de la religion telle qu'elle étoit professée par ces fondateurs de l'espece humaine. " Malgré la dépravation générale des peuples, il restoit un raion de lumiere chez les descendans d'Abraham & de Jacob, il falloit le rallumer; le culte du Créateur subsistoit parmi eux, il s'agissoit de